Avril 2012 - n°199

FRuiTROP

Version française

Bilan de campagne litchi 2011-12 : Madagascar, l'année de la décennie ?

Campagne avocat de contre-saison 2012 : à l'aube d'un nouveau big-bang ?

Kiwi de l'hémisphère Sud : lutter sur tous les fronts !

http://passionfruit.cirad.fr

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

cirad

Campagne avocat de contre-saison 2012

A l'aube d'un nouveau big-bang ?

Quel sera l'approvisionnement du marché communautaire durant la campagne d'avocat d'été 2012 ? Le pronostic semble beaucoup plus difficile à faire que les autres années. Car, au-delà des simples aléas purement conjoncturels liés aux niveaux de production des différents pays fournisseurs auxquels les opérateurs sont habitués, les conséquences d'un événement à la portée plus structurelle vont commencer à se dessiner cette saison.

Quels arbitrages entre marchés pour les exportateurs péruviens ?

Le dernier événement en date de ce type, intervenu vers le milieu des années 2000, a été l'émergence d'un nouveau pays fournisseur, le Pérou, aux côtés des acteurs historiques qu'étaient l'Afrique du Sud et le Kenya. Dire que cette entrée a révolutionné le marché n'est pas exagéré : le niveau d'approvisionnement a plus que doublé en moins de dix ans, les rapports de force entre pays fournisseurs ont été bousculés, au point que l'impétrant a pris la place de leader depuis 2009, et la montée en puissance du Hass est telle qu'on peut légitimement se demander si ce cultivar ne va pas effacer les variétés vertes.

Aujourd'hui, c'est encore le Pérou qui pourrait bousculer les structures du marché communautaire. La possibilité pour cette origine d'entrer pour la première fois dès le début de saison sur le très attractif marché américain pourrait de nouveau changer radicalement la donne. Si les exportateurs péruviens se ruaient sur cette porte nouvellement ouverte, l'approvisionnement du marché communautaire pourrait opérer un mouvement arrière pendant au moins quelques campagnes. A l'inverse, dans l'hypothèse — il est vrai peu crédible — du maintien d'un flux presque uniquement dirigé vers l'Europe, les conséquences sur les prix pratiqués sur le vieux continent seraient vraisemblablement dramatiques vu le rythme de croissance de la production péruvienne. **Frui-Trop** propose quelques éléments de réponse, tout en faisant le point sur la situation des différents pays fournisseurs et sur la consommation des différents marchés.

© Eric Imbert

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

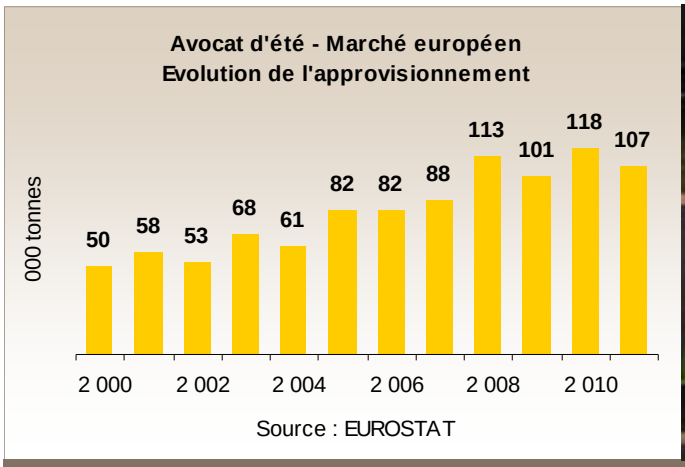

© Carolina Davson

Avocat d'été — Marché européen — Evolution de l'approvisionnement

tonnes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total	**49 857**	**57 683**	**52 631**	**67 958**	**61 407**	**81 733**	**81 887**	**87 509**	**113 156**	**101 216**	**117 754**	**106 706**
Afr. du Sud	38 205	38 908	36 266	36 404	29 872	46 955	35 934	37 944	50 451	38 377	47 286	26 844
Pérou	1 299	2 849	4 401	11 266	14 590	18 096	30 508	35 857	49 894	45 818	56 345	65 217
Kenya	10 294	15 600	11 523	19 828	16 236	15 458	13 641	11 999	11 841	15 038	14 123	14 273
Argentine	58	326	440	460	709	1 224	1 804	1 709	970	1 983	0	372

Source : EUROSTAT

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Afrique du Sud

© Eric Imbert

Avocat — Afrique du Sud — Calendrier de récolte par zone de production

		N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
Fuerte	Levubu												
	Tzaneen												
	Nelspruit/Hazyview												
	Southern KwaZulu-Natal												
Hass	Levubu												
	Tzaneen												
	Nelspruit/Hazyview												
	Southern KwaZulu-Natal												
Pinkerton													
Ryan													

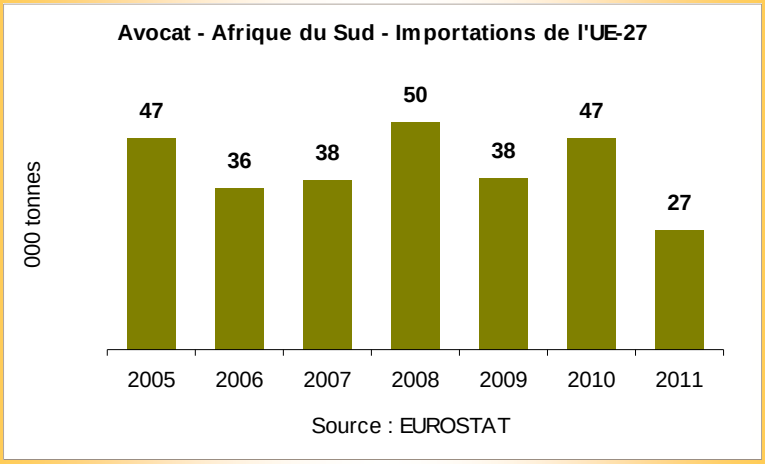

Afrique du Sud : potentiel export bon mais pas exceptionnel

Pour l'Afrique du Sud, les campagnes se suivent et heureusement ne se ressemblent pas ! Cette saison, la nature s'est montrée plus clémente qu'en 2011, permettant aux professionnels sud-africains de retrouver un potentiel export d'environ 12 millions de colis. Si le niveau d'exportation prévu est élevé, en particulier par rapport aux 7 millions de colis exportés en 2011, il n'est pas non plus exceptionnel et a déjà été atteint ou approché de très près en 2005, 2008 et 2010.

Côté variétés, le Hass devrait représenter environ 55 % des envois, part tendant à se stabiliser ces dernières saisons après une forte croissance au début des années 2000. Les statistiques de ventes de plants des pépinières, où Hass et variétés vertes font jeu égal, montrent que les producteurs sud-africains continuent de planter largement Pinkerton, Fuerte et consorts. Ce potentiel soutenu, qui apparaît de manière de plus en plus fréquente, illustre aussi la légère tendance au développement de la production sud-africaine. Le verger croît d'environ 250 ha par an, notamment dans les zones au climat plus tempéré permettant de tirer profit d'un marché de fin de saison généralement porteur.

Pour autant, le développement de la production attendu dans les prochaines années ne sera peut-être pas synonyme d'accroissement des exportations vers l'Europe. D'une part, la consommation locale tend à progresser sensiblement, à la faveur d'une population de plus de 50 millions d'habitants aux revenus en progression. D'autre part, le marché américain pourrait à moyen terme ouvrir ses portes à l'avocat sud-africain. Les protocoles sanitaires sont au point et certains professionnels pensent que les aspects plus politiques du dossier pourraient être réglés d'ici deux à trois ans dans le meilleur des cas. Pourtant, cette possible ouverture ne devrait pas provoquer un aussi grand déplacement de flux que celui qu'on peut légitiment imaginer pour le Pérou. La logistique, qui est au minimum de vingt jours pour un trajet par bateau de Cape Town à Newark, fait que l'UE, qui présente l'avantage d'être desservie en une semaine de moins, restera le marché naturel de l'Afrique du Sud.

© Eric Imbert

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Kenya

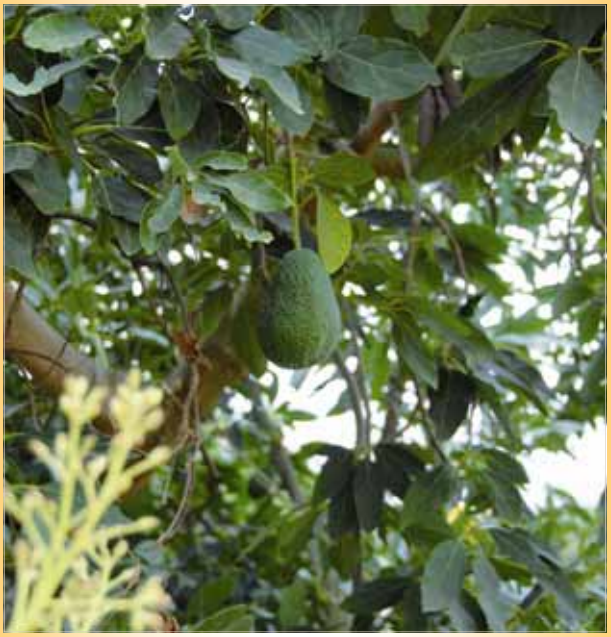

© Eric Imbert

Avocat — Kenya — Calendrier de récolte												
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Fuerte												
Hass												

Avocat — Kenya — Exportations						
tonnes	2006	2007	2008	2009	2010	2011
UE	11 832	13 229	13 371	15 964	15 743	16 000*
Péninsule arabique	1 243	2 107	2 196	2 972	4 280	-
Autres	172	366	121	147	160	-
Total	13 246	15 702	15 688	19 083	20 183	-

*estimation / Source : SUNAT

Une filière en croissance et de mieux en mieux structurée au Kenya, mais toujours bridée par la logistique maritime

La récolte kenyane s'annonce aussi d'un meilleur niveau qu'en 2011. D'une part, les conditions climatiques ont été plus satisfaisantes et les rendements devraient être d'un bon niveau, notamment entre août et septembre. D'autre part, environ 1 000 ha de nouveaux vergers de Hass plantés ces dernières années montent en puissance ou entrent en production, comme le montre la part de marché de cette variété dans les envois vers l'UE qui est passée de 20 % en 2006 à plus de 50 % depuis 2010. Ainsi, grâce à la combinaison de ces deux facteurs, les volumes disponibles à l'export devraient être plus soutenus que l'an passé, en particulier en Hass.

Mais les volumes destinés à l'UE dépasseront-ils les 14 000 à 15 000 t qui semblent la règle depuis trois campagnes ? Là est la question. Cette année encore, les importateurs considèrent que les difficultés rencontrées au niveau de la logistique maritime risquent de brider les exportations vers l'Europe, malgré les efforts continus faits en amont pour structurer la filière, mieux contrôler la qualité et la maturité des fruits exportés et développer la part du Hass. Aucune des solutions offertes actuellement par les compagnies maritimes qui font escale à Mombasa n'est pleinement satisfaisante. La ligne Messina propose une liaison directe entre Mombasa et Gênes d'une durée à peine supérieure à quinze jours, mais seules deux dessertes par mois sont proposées en moyenne. Les rotations sont plus régulières pour les autres compagnies stoppant à Mombasa, mais les temps de transport sont beaucoup plus longs en raison d'au moins un transbordement. Par ailleurs, dans tous les cas de figure, le coût du fret est extrêmement élevé.

© Eric Imbert

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Pérou

© Eric Imbert

Avocat — Pérou — Calendrier d'arrivages dans l'UE

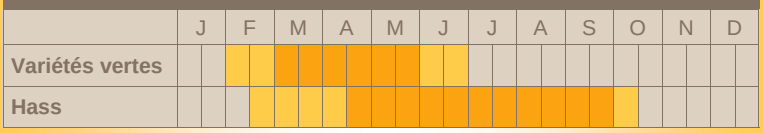

Avocat — Pérou — Exportations

tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
UE, dont	**18 380**	**30 521**	**36 129**	**49 832**	**46 312**	**56 750**	**67 050**
Pays-Bas	5 601	8 011	14 430	23 106	24 160	26 570	38 124
Espagne	6 111	12 291	12 362	17 669	13 612	20 224	20 708
Royaume-Uni	3 378	4 757	5 899	4 953	4 097	4 412	6 030
France	2 934	4 962	3 058	3 957	4 170	5 025	1 828
Am. du Nord	**224**	**891**	**807**	**1 013**	**1 426**	**1 700**	**11 481**
Etats-Unis	-	-	54	563	84	434	8 998
Canada	224	891	753	450	1 342	1 266	2 483
Chili	**0**	**102**	**400**	**453**	**479**	**281**	**400**
Autres	66	224	270	0	129	790	2 500
Total	**18 670**	**31 738**	**37 606**	**51 298**	**48 346**	**59 521**	**81 431**

Source : SUNAT

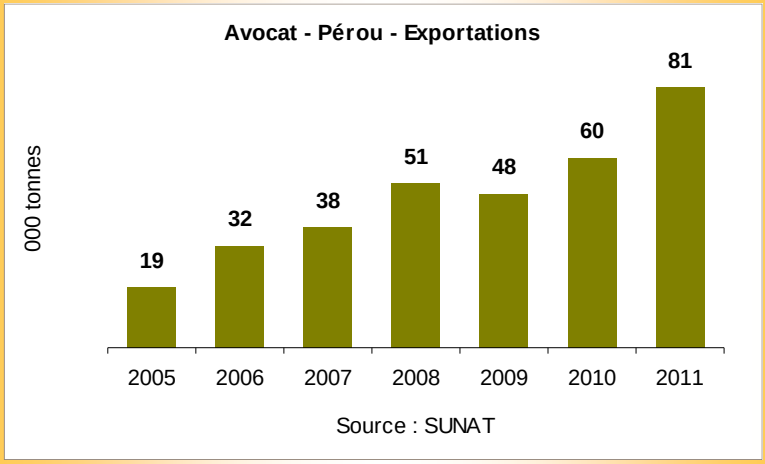

Dans ce contexte, les envois vers les marchés de diversification d'Asie et surtout vers les pays de la péninsule arabique devraient poursuivre leur développement. Emirats Arabes Unis en tête, ces destinations ont absorbé près de 25 % des volumes en 2010, contre à peine plus de 10 % en 2006. Autre avantage non négligeable des marchés de la péninsule arabique, en plus de leur proximité : les variétés vertes, de plus en plus difficiles à placer dans l'UE, y sont les bienvenues.

Un potentiel péruvien en progression et des arbitrages de raison

La légère progression attendue du potentiel export péruvien n'étonnera personne. Le verger, qui aurait atteint les 10 000 ha en 2010, s'est développé à un rythme moyen supérieur à 1 000 ha par an depuis 2006. Ainsi, même si un léger recul de la production est attendu chez les opérateurs du nord du pays, les volumes de Hass proposés sur le marché international devraient être compris entre 80 000 et 85 000 t cette saison. Quelle sera la répartition de ces volumes entre les deux grands pôles de consommation de la planète ? Selon nos informations, les opérateurs péruviens programmeraient deux tiers des volumes vers l'UE et un tiers vers les Etats-Unis. Cette répartition est vraisemblablement le choix de la raison, tant sur le plan de la rentabilité à court terme que de l'investissement stratégique.

© Eric Imbert

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© Régis Domergue

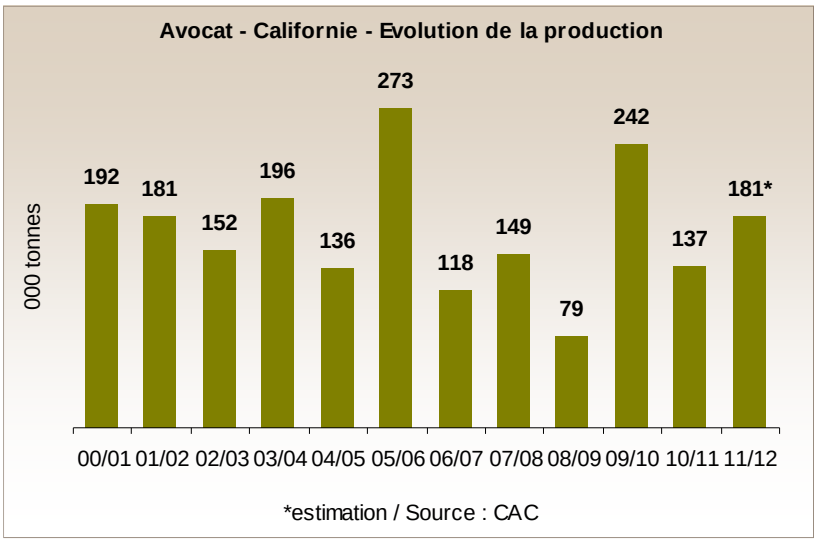

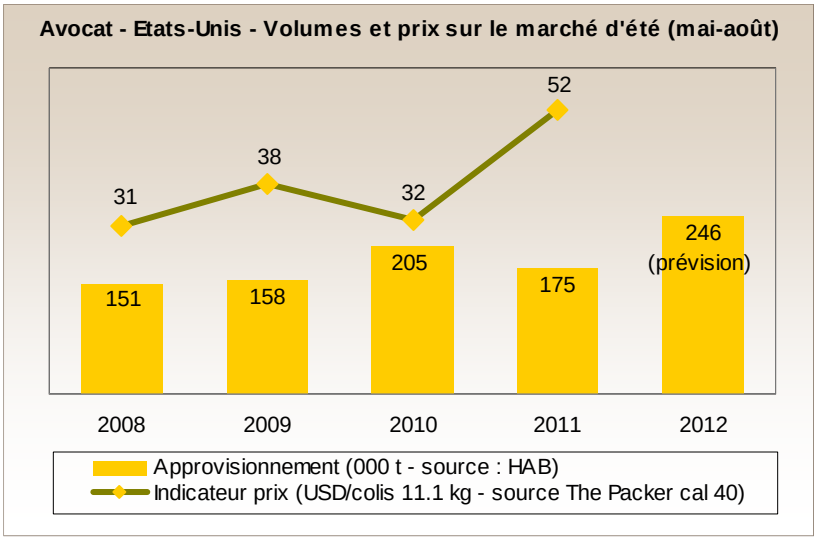

Un marché communautaire plus ouvert que celui des Etats-Unis cette saison, sous certaines conditions

Les retours économiques semblent moins incertains cette saison sur le marché communautaire qu'aux Etats-Unis. Les volumes sud-africains et kenyans devraient être supérieurs à ceux de la saison précédente dans l'UE, sans toutefois atteindre un niveau record. Si on leur ajoute entre 12 et 13 millions de colis du Pérou, l'approvisionnement global du marché communautaire atteindrait environ 120 000 t, niveau déjà connu en 2010 où les prix avaient conservé un niveau satisfaisant. Reste encore à éviter par une bonne programmation des volumes le piège du surapprovisionnement de juin, période où les pics de production du Pérou et de l'Afrique du Sud se surimposent. Reste encore aussi pour les opérateurs péruviens à maintenir une offre en phase avec les exigences du marché communautaire, en évitant les envois excessifs de gros fruits et en maintenant des standards qualitatifs d'excellence, ce qui n'a pas toujours été le cas pour certaines marques depuis deux saisons.

Une conjoncture plus difficile aux Etats-Unis...

La concurrence paraît autrement plus âpre aux Etats-Unis, où les volumes attendus devraient atteindre un niveau jamais connu jusqu'alors entre mai et août, selon les projections du Hass Avocado Board. Les deux principaux fournisseurs alimentant le marché à cette époque affichent des volumes sensiblement supérieurs à la moyenne. Côté Mexique, l'importance de la récolte devrait permettre de maintenir un flux export plus soutenu que la saison passée. L'APEAM table sur environ 87 000 t d'avril à juin, contre 70 000 t l'année dernière. Côté Californie, la récolte qui culminera de mi-avril à mi-août affiche un niveau soutenu de 180 000 t, supérieur de 20 % à la moyenne de ces quatre dernières années. Si ces projections se réalisent, l'offre globale devrait atteindre un niveau supérieur de 20 % à celui de la campagne record 2010, où le prix du colis de 11.15 kg avait plafonné entre 30 et 35 USD au stade import d'avril à août pour les fruits californiens de bon calibre qui tiennent le haut du pavé.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© Eric Imbert

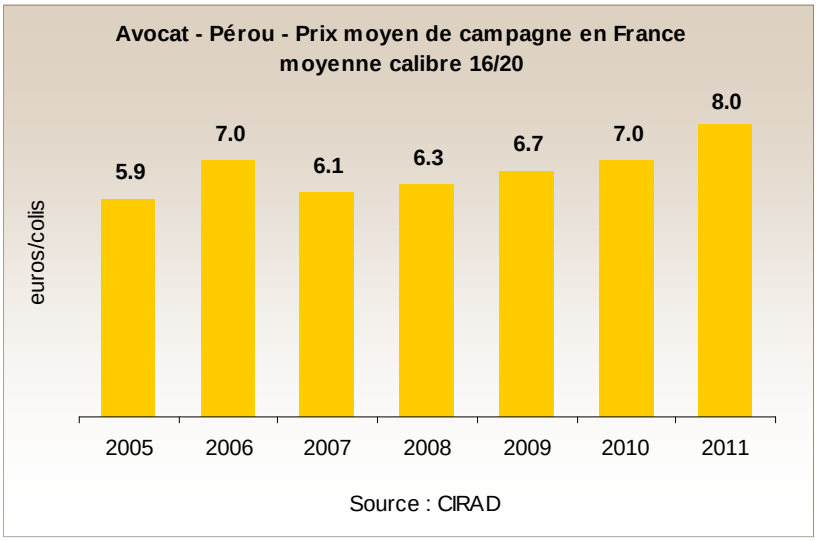

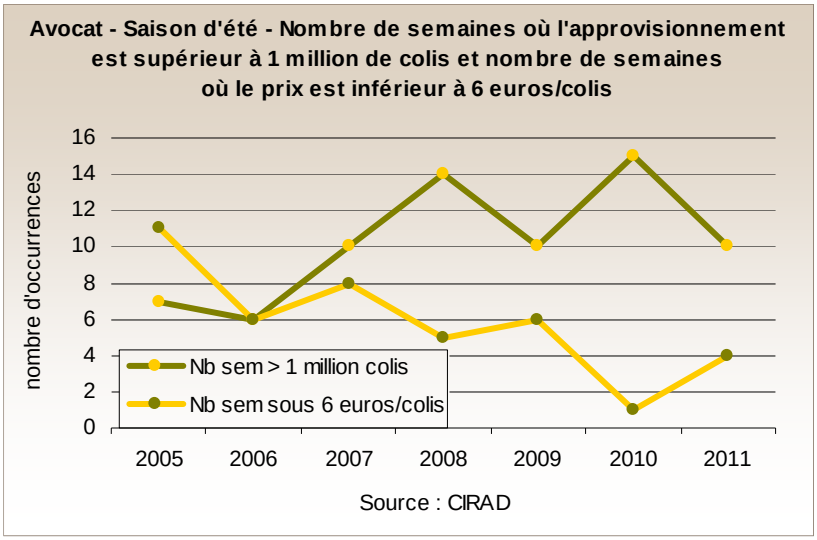

...mais un marché américain aux fortes potentialités

Outre le fait de tirer profit de prix vraisemblablement satisfaisants dans l'UE, cette répartition judicieuse permettrait au Pérou de commencer à prendre pied avec des volumes significatifs sur un marché des Etats-Unis plein de promesses, si on place l'analyse sur un plan moins immédiat. Sa proximité géographique, par rapport à l'Europe, en fait un débouché naturel, moins coûteux en frais d'approche et offrant une meilleure visibilité. Par ailleurs, son fonctionnement largement contractualisé est un sérieux gage de sécurité. Enfin, sa dynamique de croissance de 10 % par an depuis plus de dix ans offre des perspectives de développement incomparables, même si la demande européenne semble vouloir se réveiller (cf. fin de l'article). Nul doute dans ce contexte que les opérateurs péruviens commenceront à se positionner sur cette destination à fort potentiel. Nul doute non plus que la répartition entre UE et Etats-Unis tende à pencher de plus en plus sensiblement vers ces derniers lors des campagnes à venir. A titre de comparaison, le ratio est inverse, à savoir deux tiers Etats-Unis et un tiers Europe, pour le Chili qui occupe une position géographique très comparable à celle du Pérou.

Un appétit croissant pour l'avocat d'été en Europe

La dernière campagne a donné des indications intéressantes quant à la dynamique de la demande européenne, et les nouvelles semblent plutôt bonnes. Si le niveau de l'approvisionnement n'a pas permis une croissance globale du marché en volume, des signes évidents de l'appétit croissant des consommateurs européens pour l'avocat sont apparus ou se sont confirmés. Tout d'abord, malgré un passage difficile, le prix moyen de campagne a atteint un excellent niveau, illustrant la grande tension du marché communautaire durant la saison 2011. L'indicateur calculé par notre observatoire approche la barre des 8 euros/colis, niveau record jamais enregistré jusqu'alors ! D'autre part, la capacité croissante du marché à traverser des périodes d'approvisionnement très soutenu est un autre exemple de la bonne dynamique de la demande en Europe durant l'été. Le graphique ci-contre l'illustre clairement. Malgré un nombre croissant de semaines où l'approvisionnement dépasse le seuil du million de colis, le prix tend de

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© Cardina Dawson

moins en moins à dévisser. L'année 2011 peut apparaître comme une contre-performance, mais il faut considérer que l'approvisionnement durant une bonne partie des semaines chargées s'est montré extrêmement important, pour ne pas dire parfaitement déraisonnable...

Quels sont les marchés à l'origine de cette dynamique ? L'analyse de la consommation apparente permet de donner quelques indications, même si on connaît les limites de ce calcul en termes de précision.

Avocat — Estimation de la consommation par habitant			
	Population (millions)	Consommation (grammes)	
		été 2011	2011
Scandinavie	**24.5**	**597**	**1 443**
Danemark	5.4	768	1 926
Suède	9.1	711	1 796
Norvège	4.7	708	1 395
Finlande	5.3	131	385
France	**63.4**	**585**	**1 186**
Royaume-Uni	**60.8**	**294**	**549**
Allemagne	**82.3**	**118**	**286**
Europe de l'Est	**102.2**	**26**	**66**

Source : EUROSTAT

Avocat — Consommation apparente des principaux marchés européens (période de mai à octobre*)					
en tonnes	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	7 446	6 029	6 689	8 748	9 706
Scandinavie	7 649	10 285	10 768	12 649	13 594
France	37 803	35 942	34 545	40 092	37 084
Royaume-Uni	22 033	21 377	18 771	19 631	17 889
Est	2 801	2 289	1 796	2 900	2 684

*comprend la plupart des déclarations en douane des volumes sud-africains, péruviens et kenyans / **hors Norvège / Source : EUROSTAT

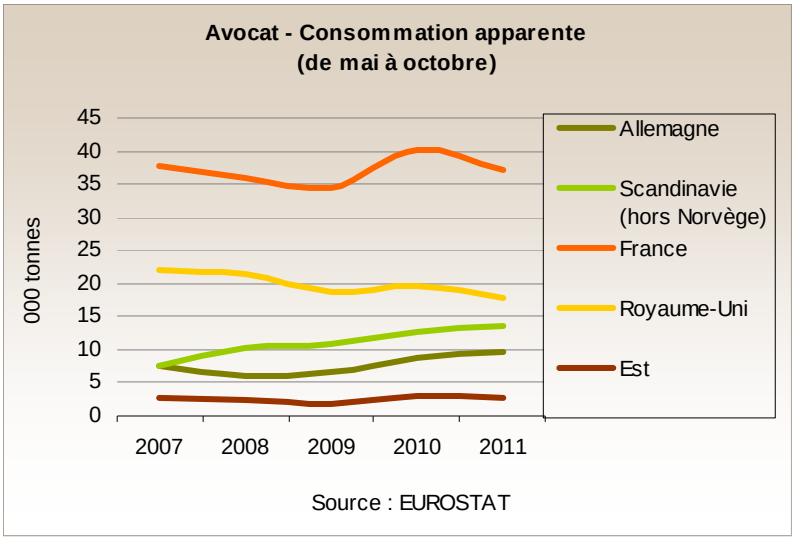

Le marché français, un pilier mûr pour jouer de nouveau un rôle moteur ?

Le marché français conserve son rôle de pilier, en absorbant entre 35 et 40 % des volumes totaux livrés en Europe. Cette envergure, couplée à la grande élasticité de la demande par rapport au prix, lui permet de jouer un rôle important de stabilisateur du marché communautaire. Sa surconsommation durant la campagne 2010, où l'approvisionnement a été important et les prix attractifs, illustre bien cette particularité. Un rôle majeur quand on connaît le caractère très alternant de la production d'avocat. Le mouvement de spécialisation des importateurs travaillant ce produit dans l'Hexagone devrait permettre d'accroître plus encore cette capacité. Les investissements réalisés ou en cours dans des chambres de mûrissage et des systèmes de contrôle de maturité vont permettre d'élargir nettement l'offre en fruits pré-mûris et de stimuler les achats d'opportunité. Ainsi le marché français paraît mûr pour jouer de nouveau un rôle moteur.

La Scandinavie toujours en pointe, mais pour combien de temps ?

Ce sont deux marchés d'Europe du Nord qui ont montré la plus forte dynamique de croissance ces dernières années. Retrouver la Scandinavie en pointe n'étonnera donc personne : des marchés comme la Suède ou le Danemark jouent un rôle moteur depuis le courant de la décennie 2000, notamment grâce aux investissements en promotions réalisés de longue date par les opérateurs sud-africains et chiliens. En revanche, on peut

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© Eric Imbert

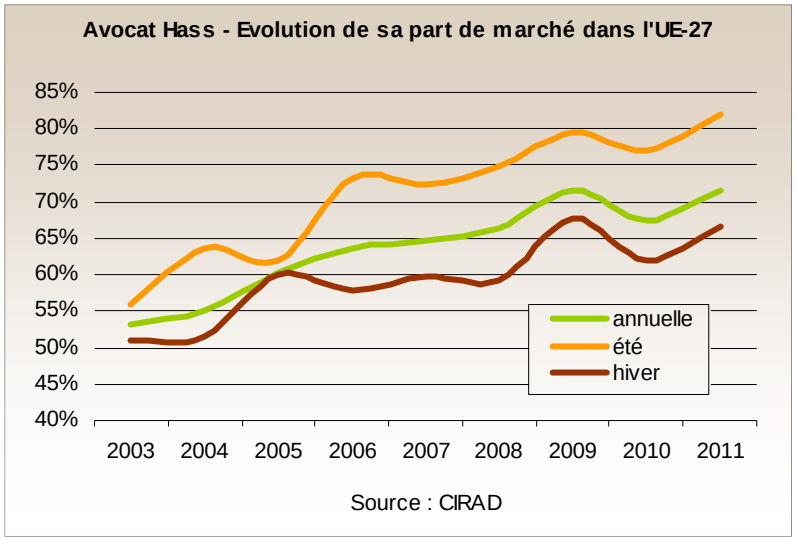

légitimement se demander pour combien de temps encore, vu les niveaux de consommation élevés atteints pour des pays non-producteurs. La barre des 2 kilos annuels par habitant a été dépassée au Danemark et celle des 1.5 kilo en Suède. La Norvège et la Finlande, comptent à elles deux un peu plus de 10 millions d'habitants, reste loin derrière avec respectivement 360 g et 900 g absorbés par an.

L'Allemagne se réveille, mais le Royaume-Uni s'assoupit

Les chiffres de consommation commencent à confirmer le réveil du marché allemand que les opérateurs ressentent depuis quelques années. Si la sortie de la léthargie est récente, elle n'en est pas moins manifeste : depuis 2009, les volumes absorbés auraient progressé de 3 000 t durant la saison d'été et de près de 10 000 t sur l'année civile. Et, à la différence de certains pays scandinaves, les limites paraissent loin d'être atteintes, la consommation annuelle n'atteignant pas encore 300 g par habitant pour un marché comptant plus de 80 millions d'habitants.

En revanche, l'heure semble être plutôt à la récession au Royaume-Uni. Après une belle croissance jusqu'à la fin des années 2000, la consommation tend à s'éroder, notamment sur le marché d'été. Est-ce faute de munitions, les exportateurs étant peu motivés par la faiblesse de la livre sterling ? Sont-ce les effets de la crise, sur un produit de plus en plus cher au détail ? Ne touche-t-on pas sur ce marché les limites en termes de surcoût lié à la certification et/ou au service que le consommateur accepte de payer ?

Le vert bientôt dans le rouge ?

Si la soif d'avocat des consommateurs européens est de plus en plus patente, la place des variétés vertes paraît, elle, de plus en plus fragile. Le changement est particulièrement net durant la saison d'été, la part de marché du Hass ayant dépassé les 80 % en 2011, contre à peine plus de 55 % en 2003. Ne doit-on pas craindre une accélération du mouvement en 2012 ? C'est très probable car ce n'est plus seulement la progression des apports de Hass qui fait baisser la part des variétés vertes, mais aussi la politique explicite d'ostracisme contre ce groupe variétal d'une

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

L'avocat en promotion

Pour la troisième année consécutive, Prohass entreprendra des actions de promotion de l'avocat péruvien en Europe. Pour la première fois, le marché allemand fera partie des cibles, aux côtés du Royaume-Uni et de la France travaillés depuis la première campagne en 2010. Les moyens sont là, puisque le budget se monte à 1 million USD. Le plan marketing prévoit à la fois des actions auprès des professionnels et des consommateurs. La communication mettra en avant l'origine, les atouts du Hass par rapport aux variétés vertes, les bienfaits santé du produit et apportera des conseils aux consommateurs en termes de préparation et de mûrissage.

Les professionnels sud-africains de la SAAGA poursuivront eux aussi leurs efforts pour la 17e année consécutive. Les cibles resteront le Royaume-Uni et la Suède, en plus du marché local sud-africain. Tout comme pour le Pérou, les actions cibleront à la fois les professionnels et les consommateurs. L'accent sera mis, comme l'année dernière, sur la consommation du produit lors de moments de convivialité que sont barbecues et pique-niques, concept ayant fait ses preuves outre Atlantique.

part croissante des distributeurs européens. Ainsi, certains des derniers bastions occupés par les variétés vertes vacillent ou commencent peut-être même à tomber. Tout d'abord, certains marchés traditionnellement consommateurs de Fuerte et autre Pinkerton basculent. Le cas de l'Allemagne est emblématique. Par ailleurs, certaines lignes « premiers prix » où les variétés vertes avaient trouvé refuge tombent elles aussi aux mains du Hass. C'est le cas notamment en France, où même des centrales pourtant positionnées en milieu de gamme ont purement et simplement exclu Fuerte et consorts de leurs programmes, mouvement qui va de pair avec la généralisation des fruits pré-mûris sur bon nombre de marchés. Les opérateurs sud-africains, kenyans ou encore israéliens durant la saison d'hiver doivent plus que jamais se poser la question des marchés alternatifs.

Une nouvelle forte croissance des volumes à l'horizon

La croissance de la demande européenne décrite précédemment est une bonne nouvelle, car la production des origines de l'hémisphère Sud va continuer à croître dans les années à venir, et à un rythme vraisemblablement plus soutenu qu'à l'heure actuelle. Si, comme on l'a vu, les mouvements paraissent progressifs au Kenya et en Afrique du Sud, d'autres développements d'importance sont à attendre dans les années à venir du côté du Pérou. L'ouverture du marché américain semble avoir donné un nouveau souffle à un niveau de plantation qui, avec une moyenne de 1 000 ha/an depuis 2006, battait déjà tous les records. Il aurait atteint les 2 000 ha en 2011. D'une part, de nouvelles infrastructures de production ont été mises en place : le périmètre irrigué d'Olmos notamment, où 38 000 ha ont été aménagés pour l'agriculture. D'autre part, des investissements étrangers viennent s'ajouter à ceux que continuent de réaliser les professionnels locaux. A titre d'exemple, des groupes agro-industriels chiliens, déjà producteurs d'avocat durant la saison d'hiver, cherchent à développer une production de contre-saison. Ainsi, certains experts prévoient que le verger péruvien d'avocat pourrait atteindre 20 000 à 25 000 ha d'ici cinq ans, ce qui représenterait dans l'hypothèse basse un doublement de la production par rapport à son niveau actuel. Ce n'est donc certainement pas le moment de suspendre les efforts de promotion sur le marché communautaire ! ■

Eric Imbert, CIRAD
eric.imbert@cirad.fr

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite